



# Mise en place d'une zone test en grandes cultures biologiques par Douaisis Agglo



## Situation



**Douaisis Agglo** aménage l'Ecoquartier du Raquet (communes de Douais et Sin-le-Noble). En 2017, Douaisis Agglo y met en place la Zone Test du Raquet, permettant l'accueil de 3 exploitants agricoles sur 12 ha de terres agricoles, pour se tester en grandes cultures à l'AB, grâce à l'appui technique et d'animation de ses partenaires Bio en Hauts-de-France et la Chambre d'Agriculture NPDC.

## Contexte

En 2014, Douaisis Agglo mène une large concertation territoriale sur le thème de l'agriculture biologique, menée avec l'aide d'un bureau d'étude, basée sur la méthode du dialogue territorial afin d'anticiper d'éventuels blocages ou crispations liées à ce mode de production. Un **forum-ouvert** sur le sujet a été organisé en juin 2014 et a réuni plus de 90 participants. Depuis lors, Douaisis Agglo porte une politique volontariste de développement de l'agriculture biologique, intitulée BIOCAD, qui réunit une grande variété d'acteurs intervenant dans le domaine de l'agriculture, de l'eau et du développement territorial.

## Résultats

**12 ha de foncier public ont permis le test grandeur nature des pratiques et techniques de l'agriculture biologique en grandes cultures pour 3 exploitations.**

- Certification bio de 12 ha sur une zone à enjeu Eau Potable (source Agence de l'Eau Artois Picardie)
- Création d'une CUMA
- Expérimentation de cultures peu répandues en région
- Un effet levier d'environ 300 ha convertis à l'AB sur les exploitations des 3 agriculteurs qui ont pu se tester.

## Dispositifs utilisés

- **Recensement** des terres publiques
- **Appel à candidature**

Sur les communes de Douai et Sin le Noble, Douaisis Agglo aménage l'éco-quartier du Raquet, qui allie développement durable et bien-être des habitants. Ce site étant situé dans une aire d'alimentation de captage d'eau potable, la collectivité locale souhaite agir à la protection de cette zone, notamment par le développement de l'agriculture biologique, dans le cadre du plan **BIOCAD**. La zone comprend plusieurs parcelles agricoles qui ont vocation à être urbanisées à l'avenir. Douaisis Agglo s'empare alors de l'opportunité d'y faire une zone test à l'AB en grandes cultures, pendant une petite décennie.

## Mise en place

- **Appel à candidature :**

En 2016, Douaisis Agglo récupère 12 ha de ces parcelles

- Rédaction de **contrat de prêt à usage**
- **Animation territoriale**
- **politique BIOCAD**

## Facteurs de réussite

- **La volonté d'un élu local**, Jean- Luc Hallé, qui a su convaincre ses homologues de la nécessité de repenser l'agriculture périurbaine au regard des nouveaux enjeux qu'ils soient agricoles, alimentaires, sociétaux.

- **L'accompagnement de Bio en Hauts-de-France, de la Chambre d'agriculture** et de l'ensemble des acteurs agricoles impliqués dans les projet BIOCAD de Douaisis Agglo, qui a joué un rôle important dans l'animation, le suivi et le conseil auprès des agriculteurs.

- **La motivation** des agriculteurs retenus et l'organisation de réunions entre eux ainsi qu'avec le Jardin de Cocagne voisin.

- **L'importance du dialogue** entre les acteurs et de la co-construction tout au long du projet.

## Freins identifiés

- **Contraintes administratives** (installation, PAC...) qui peuvent retarder l'engagement des parcelles et la mise en route des cultures.

Créer un collectif : Cela **demande une bonne animation, du temps** : *« La dynamique de groupe est importante et est un des facteurs de réussite de cette zone test. Aussi, il faut veiller à entretenir le collectif en proposant des réunions régulières et des points en parcelle pour les agriculteurs. »*

agricoles à des agriculteurs conventionnels en baux précaires qui n'étaient pas intéressés par le mode de culture biologique.



La collectivité lance un appel à candidature auprès des 200 agriculteurs du territoire : s'ils sont intéressés par l'agriculture biologique mais ne l'envisagent pas sur leurs fermes pour l'instant, Douaisis Agglo leur propose de se tester sur ces 3 parcelles de 4 hectares chacune. Il est demandé à chaque candidat.e de préciser son projet de conversion et commercialisation en bio.

Huit agriculteurs répondent à cet appel à candidature et trois sont finalement retenus.

## - Profil des candidats retenus :

Les agriculteurs retenus sont deux agriculteurs (GAEC) en polyculture et élevage de bovins viande, et deux double-actifs en pré-installation liés à des fermes en grandes cultures conventionnelles (familiale et hors cadre). Ces agriculteurs bénéficient d'un accompagnement collectif et technique de Bio en Hauts-de-France et de la Chambre d'agriculture.

## - Contrat de prêt à usage :

La mise à disposition de ces parcelles se fait via un contrat de prêt à usage annuel et renouvelable tacitement qui mentionne les engagements de Douaisis Agglo et du producteur. L'engagement de recourir au mode de production en agriculture biologique est inscrit dans cette convention qui régit les conditions d'utilisation du site.

La culture biologique nécessite la certification des terrains en bio, à la charge des agriculteurs retenus.

## Animation :

Au début du projet, il fallait créer de l'interconnaissance entre les candidats et les deux structures accompagnantes (Bio en Hauts de France et la Chambre d'agriculture) donc plusieurs réunions conviviales ont été organisées chez les producteurs et sur le site, avec des échanges techniques.

- **Etat des parcelles** : partir sur de bonnes bases (fertilité du sol et salissement) :

« Les parcelles mises à disposition des agriculteurs nécessitent un suivi et une rigueur de désherbage étant donné qu'elles étaient en friches ».

## Perspectives

La zone test du Raquet ayant vocation à être urbanisée dans les prochaines années, **Douaisis Agglo** cherche aujourd'hui à **renouveler ce portage foncier** en faveur du monde agricole et donner l'opportunité à d'autres agriculteurs de se tester en grandes cultures en AB.

Elle étudie la mise à disposition d'autres terres agricoles en propriété publiques.

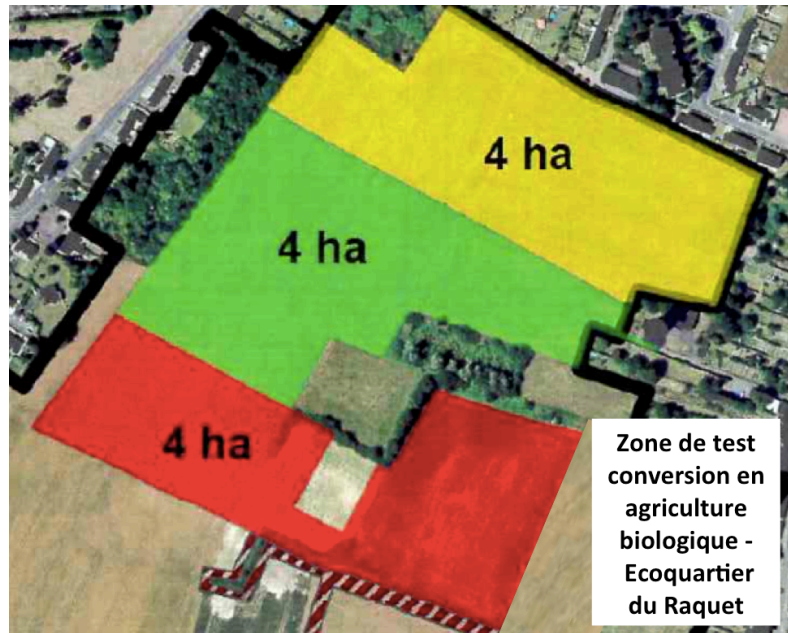


• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •



Les parcelles sont proches d'une zone de captage d'eau potable

Une fois la dynamique lancée, une à deux réunions par an sont nécessaires pour faire le point sur les projets individuels ou collectif.



## Cultures, pratiques et expérimentations sur ces parcelles :

Au départ, les parcelles étant « sales » et pour partir sur de bonnes bases, la parcelle a été implantée en luzerne pendant 2 ans pour plusieurs raisons : nettoyage des parcelles (adventices annuelles et vivaces), pouvoir restructurant des racines, apport d'azote pour les cultures suivantes, fourrages pour les bovins du GAEC. De plus pendant cette période de conversion les produits ne peuvent pas être vendus en bio.

Afin de commencer à tester les pratiques bio plus rapidement, notamment le désherbage mécanique sur céréales, un des producteurs (jaune) s'est porté sur des cultures annuelles dès la deuxième année : triticale puis maïs et de l'escourgeon pour la campagne 2020.

Ces deux années de remise à niveau des parcelles ont permis aux deux agriculteurs de la zone cultivant de la luzerne de s'organiser pour acquérir du matériel en commun. Ils ont créé avec d'autres producteurs conventionnels une CUMA mixte en 2018 et sont en lien avec une autre CUMA du territoire.

Les parcelles arrivant en bio dès cette année (2020 après 24 mois de conversion des terres), les agriculteurs de la zone, maintenant convaincus de convertir leurs fermes en bio, souhaitent tester des cultures innovantes ou peu produites en bio en région afin de diversifier leur assolement. La zone se transforme en zone d'expérimentation en partenariat avec un institut technique (Terres Inovia). En 2019, la luzerne a donc été détruite pour réaliser une expérimentation sur le colza bio. Plusieurs modalités ont été semées (différence de technique de semis, plantes associées etc...) mais malheureusement l'expérimentation n'a pas pu être

## ETAPES CLES



poursuivie, il n'a pas levé à cause de la sécheresse et de dégâts d'oiseaux. Très motivés, les agriculteurs ont alors choisi de tester des cultures innovantes pour la région : tournesol, pois chiche et soja sur les 8 ha (vert et rouge). Cet essai, toujours mené en partenariat la Chambre d'Agriculture, Bio en Hauts-de-France et Terres Inovia vise à tester différentes variétés, techniques d'implantation et stratégie de désherbage.

**Michel Delille**, agriculteur sur la zone-test raconte :

*« Nous sommes trois fermes à nous partager ces 12 ha que nous menons en bio. Deux fermes étaient, au début de ce projet, exclusivement en agriculture conventionnelle. De mon côté, je ne suis pas encore officiellement installé mais la ferme de mes parents que je reprendrai prochainement sur le territoire de Douaisis Agglo, est déjà engagée en partie en bio.*

*Pour nous ces parcelles nous permettent de rallonger notre rotation bio sur la ferme familiale en expérimentant de nouvelles cultures, rares en région, surtout en bio (tournesol, pois chiche, soja), une fois passé les deux années de luzerne. Pour les deux autres fermes, c'est une première expérience en bio. Avec l'une des autres fermes, nous travaillons en commun sur cette zone du Raquet : assolement en commun et matériel en commun via la création d'une CUMA « bio » créée il y a peu sur le territoire. Cette Cuma a aussi permis une nouvelle synergie entre des agriculteurs du territoire, qu'ils soient bio ou non.*

*Cette zone test du Raquet est une bonne opportunité : le risque économique est très faible puisque nous n'engageons que des frais de semences et de travail du sol. En cas d'échec d'une culture en bio, l'impact économique est minime. C'est l'occasion pour nos exploitations de se tester en cultures bio ou de mener des tests cultureux en bio que nous n'aurions pas fait sinon, ou pas à cette échelle. Et nous bénéficions de l'accompagnement et du suivi technique de Bio en Hauts-de-France et de la Chambre d'agriculture, partenaires du projet bio territorial de Douaisis Agglo, ainsi que de Terres Inovia pour les cultures de cette année.*

*Une fois lancées en bio, les deux autres fermes associées à cette zone test ont également converties des terres en bio sur leurs exploitations conventionnelles. Douaisis Agglo est engagée depuis longtemps en faveur de l'agriculture de son territoire, et notamment le développement de la bio.*

*Si ça marche, c'est aussi parce qu'il y a une confiance mutuelle, nous avons l'habitude d'échanger avec l'agglomération par le biais des élus en direct et aussi de son service « développement territorial », qui est dans une posture d'écoute, de dialogue et de création d'opportunités, comme avec cette zone test du Raquet »*